

Présents :

Frederik Le Fur, Matthieu Hetteima, Christophe de Bellefroid, Céline blanc, Claudine Villand, Françoise Nugier, Yvan Bodin, Sylvie Espagnol, Delphine Gohy, Chantal Lumineau,

Absents excusés :

Laurie-Anne Harasse, Manon Collot, Dorothée Léoni, Roland Cros, Corinne Durr, Clémentine Cozet.

Invitée extérieure au Ca:

Martha Simeao

Déroulé de la journée :

- Top départ avec une courte discussion autour des statuts de TNSO : Cette année, les statuts de TNSO vont être modifiés. **Une AG extraordinaire aura lieu le jour de l'AG 2022.** Les nouveaux statuts seront présentés ce jour, et soumis aux votes des adhérents.

Entre autres : Fred propose de modifier la clause à propos des sanctions imposées lorsqu'un membre de TNSO commet une « faute » : Les statuts actuels imposent la radiation immédiate. Fred propose des sanctions proportionnées à la faute, au choix du Ca, pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'association.
- Présentation de Martha Simeao, invitée au Ca pour cette réunion.
Martha se propose de reprendre le secrétariat en 2022. Clémentine Cozet, ne pouvant être présente ce jour, et candidate pour la reprise du secrétariat au moment de l'AG 2021, est dans l'impossibilité de remplir cette fonction l'année prochaine. Martha proposera sa candidature pour entrer au Ca lors de l'AG 2022.
- Entrée/ sortie du Ca en 2022 : Corinne Durr, Fred le Fur, Matthieu Hetteima, Chantal Lumineau et Dorothée Léoni sortent du Ca en 2022. S'ils souhaitent reconduire un nouveau mandat de 3 ans, ils devront proposer une nouvelle candidature lors de l'AG 2022.
- Discussion à propos de l'AG TNSO 2022 : **La date de l'AG est décidée pour le lundi 31 janvier 2022.**
Le lieu reste encore à définir, car les contraintes sanitaires sont encore présente : Si l'AG se passe à Moissac, il faudra un pass-sanitaire. Chantal tient peut-être une solution dans une autre salle. Cela se décidera rapidement. Cette salle se trouve à proximité de Moissac.
Nous avons le projet d'accueillir les membres de TNSO la veille de l'AG (pour ceux qui se trouvent très loin de Moissac, et pour passer une bonne soirée !) au Couvent des Carmel, à Moissac. Possibilité de dormir. Un repas s'organisera. Fred se propose de recevoir les candidatures pour réserver les lits et la salle à manger ce soir-là au Carmel.
- Les statuts TNSO (suite) : Céline nous parle des statuts de TNSO et des différents éléments à modifier pour amener plus de clarté suite à l'évolution de nos boutiques. Une étude de nos statuts a été réalisée par un comptable en relation avec les AAF (Mr Azuelos François, étude datée d'octobre 2021). Il nous propose différents changements, afin que notre association apparaisse clairement comme une association à visée non commerciale. Nous ajouterons dans nos statuts un objectif social et humanitaire, et des attentions/modifications seront apportées également au niveau de la terminologie employée dans les documents comptables des boutiques.
- Compte-rendu de l'AG du CNC 2021 : Fred nous en parle : Tout bien : Un gros travail en amont a été nécessaire pour organiser cette AG, et ce fut une réussite pour tout le monde : La salle, l'hébergement, la cuisine et les repas, et le « présent de bienvenue » proposé par le Ca de TNSO pour les membres et délégués du CNC. On parle de notre asso et de la création des boutiques avec beaucoup d'enthousiasme !
L'AG cette année était ouverte à tous, et Matthieu, qui était présent nous en parle avec beaucoup d'intérêt. L'année prochaine, Elle se déroulera à Giroussens, elle sera également ouverte à tous, et il nous invite à être présent ! Toutes les générations de potiers se croisent à cette AG, ce qui est rare ! Nous rappelons que cette Ag est entièrement financée par le CNC. 800 euros seulement ont été nécessaire à TNSO pour l'accueillir.

- Etude des dossiers de candidature à TNSO pour l'année 2022 :

8 candidatures retenues. 2 en attente car leur dossier n'était pas complet.

Candidature retenue à ce jour : *Bénédicte Desbardieux, Fanny Schaeffer, Emmanuel Barrere, Cécile Laporte, diane Todd, Elodie Huygue, Pierre David, Stéphanie Lambeseur.*

- Les marchés TNSO :

Les deux marchés se portent bien.

Le marché de Saint-Céré : Yvan dit : Très belle année ! Le CA est en hausse (44.000). Mais on s'interroge à propos des subventions accordées par la communauté de Communes : Il n'y a rien eu de leur part cette année. Un bug ? Personne ne comprend. Le marché est donc en léger déficit cette année, mais rien de grave. Le bol de la solidarité a bien marché. Ah oui ? si on le compare à d'autres marchés, non. Alors pourquoi ? La raison est sans doute son exposition et sa visibilité lors du déroulement du marché.

Une bonne année, oui, mais : **Le marché de Saint-Céré cherche des membres pour aider à son organisation. C'est important.** Ce marché géré par TNSO manque de bras. Pourtant nous serons près de 86 membres l'année prochaine. Un appel sera fait lors de la prochaine AG.

Le marché de Lauzerte : Fred Dit : Super aussi. Très belle année (CA 52.600). Il y a de plus en plus de monde, et de plus en plus de communication également. Le pass-sanitaire s'est imposé à ce moment-là, donc pas de café céramique, les potiers ont mangé dehors, et l'atelier-enfant a été restreint. Le solde du marché est positif.

- **Nous discutons à propos de la location d'un local de stockage pour TNSO. Sujet mis à l'écart depuis quelques temps : Cela devient nécessaire, et cela pourrait améliorer et faciliter l'échange de matériel entre les marchés et même des boutiques. La question reviendra lors de la prochaine AG.**

- Les boutiques:

Quoi de neuf à « l'Escale Céramique » : Ca suit son cours, c'est pas trop mal mais ca rame un peu quand même. Les travaux continue à Montauban, ou ne sont pas encore terminés, ou vont commencer (...).

Si le mois de décembre se passe très bien, en revanche, la boutique a du mal à profiter du mois de juillet et Aout. Quelques départs sont prévus pour 2022.

Quoi de neuf au « Le pot à l'envers » : Bonne année. CA de plus ou moins 50.000. Chantal a donné un coup de peinture. Nouvelle climatisation. Très bon mois de Juillet et Aout.

Quoi de neuf à « La cité potière » : La boutique a bien marché au mois d'aout. Beaucoup de permanents dans la boutique sont contents. Il va y avoir quelques départs en 2022. Et le bail va changer : il se monte avec la propriétaire en ce moment, et nous devrions à un bail professionnel.

- Plaquette TNSO : il n'y aura pas de grands changements pour cette année 2022: Plus d'adhérents, donc plus de pages. Yvan souligne le manque de visibilité des QR CODE, du au manque de place sur la plaquette. Et aussi la petitesse de la carte, qui ne peut plus justifier sa présence. Mais on l'aime bien cette carte, autant les potiers que les curieux ! On projette donc de l'imprimer en grand, en une dizaine d'exemplaire, de la plastifier, et de les exposer sur les marchés et les boutiques.

- Autre chose pour terminer : Il faudra penser à dire à Daniele de clarifier la manière de candidater pour les marchés de TNSO sur le site, et que cette indication soit visible tout le long de l'année.

- La réunion se termine ...

On parle de l'évolution du projet d'Atelier collectif à TNSO, lancée il y a 2 ans.

Pas d'évolution pour le moment.

Nous discutons à propos des JNC 2022. Christophe a lancé un « appel à idées » aux adhérents mais n'a reçu aucune réponse. Il faudra un nouveau délégué pour cette commission lors de l'AG, car Alain Hubert n'est plus disponible. Les JNC se déroulent du **11 au 19 juin 2022**. Affaire à suivre.

La date de l'AG est donc prévue **le lundi 31 janvier 2022**.

Affaire à suivre rapidement suivant l'évolution des contraintes sanitaires et du PASS.

L'adresse « courrier » pour les inscriptions annuelles à TNSO pour l'année 2022 (inscriptions et chèques) se feront à l'adresse de la boutique de Montauban (l'Escale Céramique).

Fin de la séance il est moins de 17h00.

Matthieu, merci pour l'accueil !